

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 13 septembre 2022, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MMES	Nadine Lelièvre, conseillère Dorine L. Marcoux, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller Roland Vallée, conseiller Jeannot Couture, conseiller Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :
Yan Ritchie, directeur général
René Desbois, inspecteur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2022-09-145

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 9 août 2022
- 4- Correspondance
- 5- Liste des comptes fournisseurs, journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Congrès FQM 2022
- 7- Dépôt du rapport d'approbation des états financiers de l'O.M.H 2020
- 8- Avis de motion – Règlement de concordance 2022-368 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2018-237 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 9- Adoption du projet de règlement de concordance numéro 2022-368 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2018-237 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 10- Avis de motion – Règlement de concordance numéro 2022-369 modifiant le règlement sur le règlement de zonage numéro 2018-239 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 11- Adoption du règlement de concordance numéro 2022-369 modifiant le règlement sur le règlement de zonage numéro 2018-239 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 12- Avis de motion – Règlement numéro 2022-370 modifiant le règlement de zonage numéro 2018-239 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé

- 13- Adoption du premier projet de règlement numéro 2022-370 modifiant le règlement de zonage numéro 2018-239 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 14- Avis de motion – Règlement numéro 2022-371 modifiant le règlement de construction numéro 2018-240 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 15- Adoption du projet de règlement numéro 2022-371 modifiant le règlement de construction numéro 2018-240 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 16- Travaux bureau municipal – Ajout au contrat
- 17 - Approbation de facture – WSP-Projet SP1A et PS1
- 18- Approbation de facture – Asphalte LD – Travaux Route Centrale
- 19- Autorisation – Réparation souffleur
- 20- Autorisation – Nouvel entente employé numéro 05-0017
- 21- Autres sujets : -Autorisation de signature directeur général – Plan d'aménagement forestier
-Soumission gouttières bureau municipal- PRABAM
- 22- Période de questions
- 23- Clôture de la session

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point « autres sujets » ouvert.

2022-09-146

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 AOÛT 2022

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal 9 août 2022 tel que rédigé.

2022-09-147

CORRESPONDANCE

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois d'août 2022.

2022-09-148

Liste des comptes fournisseurs, du journal des déboursés et du rapport des salaires nets

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois d'août 2022 en plus d'une facture de 23.70 \$ pour le renouvellement du statut de producteur forestier de la Municipalité.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois d'août 2022.

2022-09-149

CONGRÈS FQM 2022

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le maire à assister au congrès 2022 de la FQM.

QUE les frais de déplacements soient remboursés selon le tarif en vigueur.

2022-09-150

DÉPÔT DU RAPPORT D'APPROBATION DES ÉTATS FINANCIER O.M.H.

Le directeur général dépose le rapport d'approbation des états financiers 2020 de l'office municipal d'habitation indiquant le déficit reconnu et la contribution respective de la SHQ et de la Municipalité.

2022-09-151

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE CONCORDANCE 2022-368
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO
2018-237 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ**

Avis de motion est donné par Jacques Roussy conseiller, qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption le règlement de concordance 2022-368 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2018-237 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

2022-09-152

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO
2022-368 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME
NUMÉRO 2018-237 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-
GASPÉ**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le projet de règlement de concordance numéro 2022-368 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2018-237 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

2022-09-153

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 2022-
369 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 2018-239 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-
GASPÉ**

Avis de motion est donné par Patrick Lebreux, conseiller, qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption le règlement de concordance numéro 2022-369 modifiant le règlement sur le règlement de zonage numéro 2018-239 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

2022-09-154

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE
NUMÉRO 2022-369 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-239 DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ**

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte projet de règlement de concordance numéro 2022-369 modifiant le règlement sur le règlement de zonage numéro 2018-239 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

2022-09-155

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-370
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-239
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ**

Avis de motion est donné par Jeannot Couture, conseiller, qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption le règlement numéro 2022-370 modifiant le règlement de zonage numéro 2018-239 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

2022-09-156

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO
2022-370 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO
2018-239 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-
GASPÉ**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le premier projet de règlement numéro 2022-370 modifiant le règlement de zonage numéro 2018-239 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

2022-09-157

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-371
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO
2018-240 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-
GASPÉ**

Avis de motion est donné par Roland Vallée, conseiller, qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption le règlement numéro 2022-371 modifiant le règlement de construction numéro 2018-240 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

2022-09-158

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-371
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO
2018-240 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-
GASPÉ**

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le projet règlement numéro 2022-371 modifiant le règlement de construction numéro 2018-240 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

2022-09-159

TRAVAUX BUREAU MUNICIPAL – AJOUT AU CONTRAT

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil accepte l’ajout de 6 668.55 \$ au contrat des travaux du bureau municipal non-compris dans la soumission initiale.

2022-09-160

APPROBATION DE FACTURE – WSP-PROJET SP1A ET PS1

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture WSP au montant de 1 429.14 \$ pour projet de la T.E.C.Q. en lien avec les stations de pompage et SP1A et PS1.

2022-09-161

APPROBATION DE FACTURE – ASPHALTE LD – TRAVAUX ROUTE CENTRALE

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal approuve la facture d’Asphalte LD Inc. pour les travaux de pavage manuel effectués dans la Route Centrale au montant de 21 776.27 \$.

2022-09-162

AUTORISATION – RÉPARATION SOUFFLEUR

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise la réparation du souffleur au montant de 4 038.11 \$ + le transport comme mentionné dans la soumission de Coop Purdel et que le conseil s’approprie ce montant au surplus accumulé advenant un déficit budgétaire en fin d’année.

2022-09-163

AUTORISATION – NOUVEL ENTENTE EMPLOYÉ NUMÉRO 05-0017

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à signer l’entente de travail avec l’employé numéro 05-0017 aux conditions établis lors des discussions avec celui-ci. Cette entente se renouvellera automatiquement à chaque année.

2022-09-164

AUTORISATION DE SIGNATURE DIRECTEUR GÉNÉRAL – PLAN D’AMÉNAGEMENT FORESTIER

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à signer le nouveau plan d’aménagement forestier venu à échéance et préparé par le Groupement Forestier Rocher Percé Inc.

2022-09-165

SOUSSION GOUTTIÈRES BUREAU MUNICIPAL – PRABAM

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Gouttières Baie-des-Chaleurs au montant de 2000.00 \$ + taxes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Yan Ritchie, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2022-09-166

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 19 : 48 heures.

Roberto Blondin, maire

Yan Ritchie, directeur général
et greffier-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »